

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 22 (1951)

**Heft:** 3

**Vorwort:** Message à l'ADIJ

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

P34

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXII<sup>e</sup> ANNÉE

PARAIT UNE FOIS PAR MOIS

N<sup>o</sup> 3. MARS 1951

## SOMMAIRE :

*Message de la Direction de la Foire Suisse d'Echantillons à l'ADIJ*

*A travers l'actualité économique.*

*La physionomie de la Foire Suisse d'Echantillons : L'horlogerie.*

*Renseignements divers.*

## MESSAGE A L'ADIJ

Chaque année l'avantage nous est offert, à l'occasion de la Foire, de lancer dans ce Bulletin un appel à la population jurassienne.

Nous ne croyons pas manquer à une objective discrétion qui nous est dictée par la nature même de notre institution en cherchant à donner à cette invitation la forme d'un message de sympathie et de reconnaissance à l'endroit de l'Association pour la défense des intérêts du Jura. Il y a 20 ans, en effet, que pour la première fois elle consacrait un numéro de son bulletin à la Foire de Bâle.

Si toute forme de collaboration relève de liens amicaux, il est des appuis qui vous tiennent plus particulièrement à cœur. C'est bien le cas pour celui qui nous est prêté par une association qui dans sa sphère d'influence concourt à l'expansion économique de sa région alors que, sur un plan plus large, la Foire participe à l'expansion économique de notre commune patrie.

Il nous a plu en cette circonstance de parcourir les numéros précédents du Bulletin de l'ADIJ. Nous y avons retrouvé le reflet de rapports toujours plus étroits entre Bâle et le Jura. Le nombre des exposants jurassiens à la Foire de Bâle n'a cessé d'augmenter. On s'enorgueillissait d'en compter une soixantaine en 1932. Ils sont aujourd'hui 112. La nature de la participation a aussi fortement évolué accusant le caractère de manifestation essentiellement industrielle qu'est devenue la Foire de Bâle. Par corollaire, la participation jurassienne montre, elle aussi, le chemin parcouru en vingt ans par le Jura dans la voie de son industrialisation.

Ses industries naissantes ont commencé par recourir à la Foire pour l'écoulement de leurs produits dans le pays. Les industries clés de cette région, l'horlogerie et la mécanique surtout, ont ensuite trouvé un contact avec les marchés internationaux que leur ouvre la Foire.

Et nous pouvons souscrire sans réserve aux réflexions qu'énonçais en 1932 dans ce même Bulletin M. René Steiner, le diligent et si dévoué secrétaire de l'ADIJ, lorsqu'il écrivait :

*« La Foire de Bâle est rapidement devenue internationale...  
Par son intermédiaire, des débouchés intéressants ont permis*

*aux industries jurassiennes d'intensifier leur production et de développer leur chiffre d'affaires. »*

*Nous ne saurions mieux paraphraser ce message en souhaitant qu'il en soit ainsi pendant les onze jours durant lesquels va se tenir la 35<sup>e</sup> Foire de Bâle, du 7 au 17 avril.*

FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS

La Direction.

---

## A travers l'actualité économique

Vue sous l'angle des perspectives d'affaires et du degré d'occupation général, l'année qui vient de débiter s'annonce sous les auspices les plus favorables. Toutefois le plein-emploi régnant un peu partout masque une situation internationale qui ne cesse de devenir inquiétante. On aurait tous les droits de se réjouir de la prospérité actuelle si elle était le fait d'une activité économique normale, c'est-à-dire de celle qui, selon la définition classique, a pour but l'augmentation du bien-être général. Or, depuis la seconde moitié de 1950, l'économie mondiale s'est lancée progressivement dans une course aux armements dont on ne saurait attendre un relèvement du niveau de vie des peuples. Le problème du chômage se trouve ainsi résolu, mais on ne peut s'imaginer une assurance-chômage plus onéreuse — si toutefois cette dernière devait être la solution idéale, ce qui n'est pas le cas. — La situation actuelle n'est donc pas faite, du point de vue économique, pour améliorer l'aisance des peuples, la production rationnelle de biens de consommation cédant le pas au réarmement, donc à la production de moyens de destruction.

Si l'économie de guerre n'est pas encore instaurée, ses prémices sont pourtant déjà apparues : pénurie de matières, hausse des prix, appel des pouvoirs publics à la stabilisation. L'intervention de l'Etat qui est le stade final de cette évolution est retardée autant que possible, mais elle sera inévitable si l'approvisionnement en matières premières et en denrées alimentaires s'aggrave et si le mouvement des prix poursuit sa marche ascendante, prélude à la ruineuse inflation.

En Europe occidentale en particulier, la pénurie de marchandises, due à la production intensifiée d'armes, pose des problèmes sociaux et politiques qui entraîneront une ingérence accrue des pouvoirs publics dans l'économie.

Mais les Etats-Unis, eux aussi, sont en butte aux mêmes difficultés. Pour prévenir l'inflation, de nouveaux et lourds impôts ont été décrétés qui doivent absorber la masse excédentaire de pouvoir d'achat. L'appel du président Truman à la pondération et le contrôle « volontaire » des prix n'ont pas eu les effets attendus, les prix n'ayant cessé d'augmenter. De ce fait, le gouvernement a dû prévoir des mesures plus directes, mais l'annonce d'une prochaine introduction du contrôle des prix a eu pour résultat d'en accélérer la hausse. L'ordonnance sur la stabilisation des prix a été d'ailleurs froidement accueillie, parce que sentant trop l'improvisation et survenant comme